



S'installer et transmettre en agriculture



**RENDEZ-VOUS AU POINT ACCUEIL
INSTALLATION TRANSMISSION**



**Pour vous accueillir et vous informer
dans votre département**



CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE EN AGRICULTURE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE





S'installer et transmettre en agriculture



Vous souhaitez devenir agriculteur, agricultrice ?



Vous souhaitez préparer la transmission de votre exploitation ?



**FAIRE LE POINT
SUR SON PROJET ET
SES EXPÉRIENCES**



**FAIRE LE POINT
SUR SON PROJET DE
TRANSMISSION**

Les chargés de mission PAIT sont à vos cotés pour :

- vous informer sur les démarches, les interlocuteurs, les aides financières, les accompagnements humains et techniques existants,
- vous orienter vers les prestataires d'accompagnement, partenaires de l'installation,
- vous orienter vers les **conseillers PPP** (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et **les conseillers RDI** >>>>



Les chargés de mission PAIT sont à vos cotés pour :

- vous informer sur les démarches, les interlocuteurs, les aides financières, les accompagnements humains et techniques existants,
- vous orienter vers les prestataires d'accompagnement, partenaires de la transmission,
- vous orienter vers les **conseillers RDI** (Répertoire Départ Installation).



**ÉLABORER ET RÉALISER SON PLAN
DE PROFESSIONNALISATION
PERSONNALISÉ**



**FAIRE CONNAITRE
SON EXPLOITATION
RECHERCHER UN ASSOCIÉ**

Les conseillers PPP vous accompagnent pour :

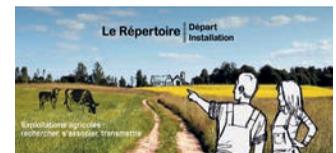


S'installer en agriculture

- appréhender de manière concrète votre projet : obtention de la capacité professionnelle agricole, définition d'un parcours de formation adapté, prescription de stages d'application en exploitation agricole en France ou à l'étranger,
- définir les formations dont vous avez besoin (techniques, économiques, environnementales, humaines) en fonction de vos expériences et de vos compétences,
- réaliser votre « stage 21 heures » obligatoire.

Les conseillers RDI vous accompagnent pour :

- définir votre offre d'exploitation ou d'association,
- écrire l'annonce à diffuser,
- rechercher les candidats qui correspondent à votre offre
- vous mettre en relation avec des porteurs de projets ou des associés.



Quels que soient votre âge, votre parcours professionnel, votre projet, des conseillers sont là pour vous donner les clés de votre réussite !



S'installer et transmettre en agriculture



Retrouvez toutes les informations pratiques
au PAIT de votre département

Contactez-nous

PAIT de la Dordogne

05 53 35 88 83

PAIT24@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Dordogne
Boulevard des saveurs - ZAE Cré@Vallée Nord
Coulounieix-Chamiers
24060 PERIGUEUX Cedex 9

Participation financière du Ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation et du Conseil
Régional Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du
Programme national pour l'Accompagnement
de l'Installation et de la Transmission en
Agriculture.

